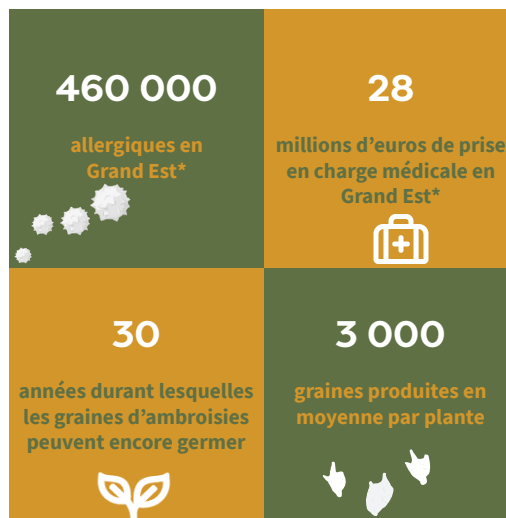


AMBROISIE : Attention aux mélanges de graines pour oiseaux

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle invasive présente sur l'ensemble du territoire français à des taux d'infestations variables selon les régions.

Elle cause un problème majeur de santé publique puisqu'il suffit de quelques grains de son pollen pour que des symptômes allergiques apparaissent : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voire asthme et eczéma...

Avec son fort potentiel d'envahissement, l'ambroisie est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures).



Données issues du document « Et si la France était aussi touchée qu'Auvergne-Rhône-Alpes, quels impacts sanitaires ? » de l'Observatoire des Ambrosies

Les mélanges de graines : un facteur de dispersion



Les mélanges de graines pour oiseaux peuvent contenir des graines d'ambroisie, particulièrement ceux composés de graines de tournesol du fait de leur appartenance à la même famille botanique (Astéracées). Il n'est donc pas rare de retrouver des pieds d'ambroisie qui se développent à proximité des mangeoires, si les conditions leur sont favorables.

En Grand Est, ces mélanges de graines sont à l'origine de nombreuses introductions, particulièrement dans les zones éloignées du front de migration. Il est donc primordial de prévenir l'introduction de nouvelles populations là où elles ne sont pas encore présentes.

Comment agir ?

Avant de donner des graines aux oiseaux, tamisez-les !

Un passage au tamis à mailles de 3 mm permet d'éliminer efficacement les graines d'ambroisie à feuilles d'armoise. Les graines récupérées peuvent être mises dans les poubelles ménagères.



Surveillez la proximité de la mangeoire pendant la période de germination des ambrosies d'avril à août et pendant plusieurs années.

Si une ambroisie pousse au pied de la mangeoire, détruisez-la !

Des arrêtés préfectoraux imposent une destruction obligatoire dans chaque département du Grand Est. Un arrachage muni de gants suffit pour la détruire.

Comment la reconnaître ?

Plante annuelle pouvant atteindre 2,5 mètres de hauteur. Sa forte ramification dès la base donne à la plante un **port buissonnant**.



Plantule à cotylédons charnus puis deux feuilles opposées



Fleurs mâles **en épis** verdâtres en forme de petites coupes renversées situées à l'extrémité des tiges



Feuilles à poils courts, profondément divisées à folioles incisées-dentées, **vert uniforme sur les deux faces**



Tige dressée et velue. Elle devient rougeâtre en fin de saison.

Comment la signaler ?



Tél : 0 972 376 888

Mail : contact@signalement-ambroisie.fr

Ou via l'application : Signalement ambroisie

1

Rendez-vous sur :
www.signalement-ambroisie.fr




2

Votre signalement est reçu par le référent de la commune.

3

Il coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie

Pour + d'informations

	<ul style="list-style-type: none">FREDON Grand Est : www.fredon.fr/grand-est/Contact par mail : ambroisie@fredon-grandest.fr
	<ul style="list-style-type: none">L'observatoire national des ambroisies : https://ambroisie-risque.info/
	<ul style="list-style-type: none">L'Agence Régionale de Santé Grand Est : www.grand-est.ars.sante.fr/lambroisie

Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III